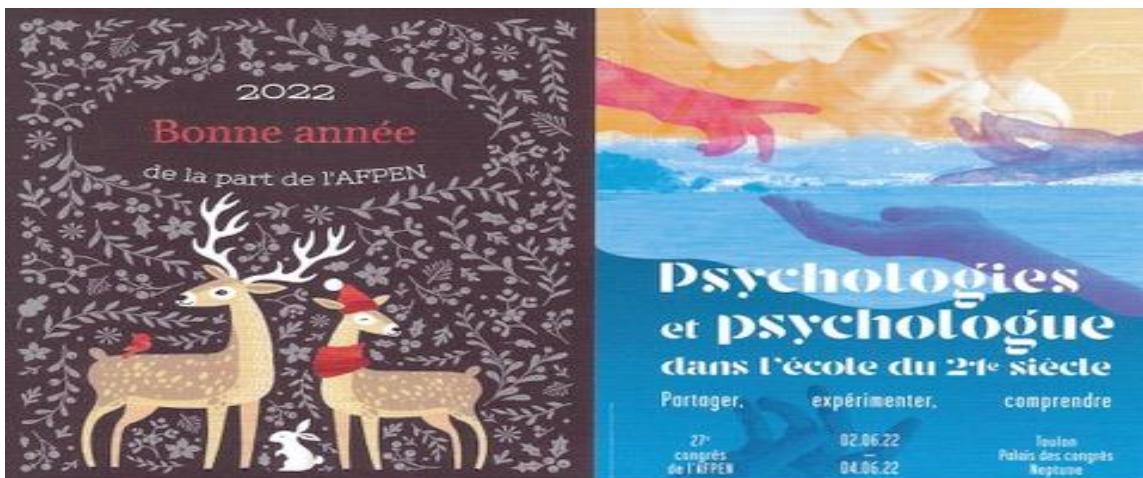


COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 AU 22 JANVIER 2022



"Nous devons apprendre à naviguer dans un océan d'incertitudes"

Edgar Morin



**Le président de l'AFPEN et son conseil
d'administration vous souhaitent une très belle
année 2022...**

... et vous donnent rendez-vous à Toulon lors du prochain congrès !

Compte-Rendu du Conseil d'Administration Hybride (présentiel et distanciel) du 20 janvier au 22 janvier 2022

En présentiel : Clotilde Cammal, Laurent Chazelas,, Fanny Designe, Florence Dubois, Christiane Esposito, Patricia Garouste, Suzanne Lavarenne, Véronique Le Mézec, Gaby Keiser-Weber, Catherine Mandouze, Bertrand Pascaud, Richard Redondo, Mireille Thibodot, Monique Tixier, Odile Vetter.

En distanciel :Christine Désaubry Nathalie Gilmant, Geneviève Péquignot, Monique Poblete,

Excusé.es : Catherine Allali, Daniel Tramoni. Francoise Ichard, Caroline Roullet-Vayssettes, Mélaine Descamps-Bal

MOT DU PRESIDENT

Chères administratrices, chers administrateurs,

A quatre mois de la fin de la mandature, ce conseil d'administration est le dernier en présentiel de celle-ci. Un ultime CA nous réunira le mercredi 1^{er} juin à la fin de la réunion des délégués départementaux à Toulon en juin prochain.

Ce conseil d'administration est des plus importants. Il doit nous permettre de faire **le bilan** de nos actions pour les rendre **lisibles et visibles** aux adhérents de l'association et montrer en quoi elles sont conformes aux projets votés sous forme de motions lors de l'Assemblée Générale précédente.

Ce bilan se compose du **rapport d'activité RA**, auquel chacun apportera son édifice au regard des projets dans lesquels il ou elle s'est impliqué.e, et du **rapport financier**, élaboré par le trésorier et la trésorière adjointe qui nous sera présenté.

Nous aurons également à construire **le projet d'orientation PO**, qui est une mise en forme de ces deux questions:*Quel avenir pour l'AFPEN ? Quel cap pour l'association ?*

Comment voulons-nous, pouvons-nous y aller dans le contexte actuel ? Au-delà des actions à mener, quels sont les idées, les principes à mettre en débat ou à défendre ? Comment y arriver ?

Nous devrons aussi proposer **les nouveaux tarifs** pour la mandature à venir.

Ces quatre éléments constituent le cœur du document préparatoire que nous enverrons aux délégations départementales et qui seront soumis aux votes des AG départementales.

Dans le cadre du RA ou du PO, ou en dehors de ceux-ci, ce conseil d'administration doit aborder ces points suivants :

·Réfléchir et proposer une évolution de l'association et du type de partenariat que nous voudrions construire avec l'APsyEN au vu des enjeux actuels,

·Faire le point sur l'évolution de notre revue et des effets sur l'intégration du CL dans le CA,

·Actualiser nos statuts et les proposer aux votes de l'Assemblée Générale,

·Envisager le calendrier associatif pour la prochaine mandature:

 o La durée ou le report des mandats,

 o La date de la prochaine AG (en rapport avec la date du prochain congrès de l'AFPEN après Toulon)

 o Arrêter une date pour la tenue du nouveau CA après Toulon.

·Le 60eme anniversaire de l'AFPEN

Les activités seront nombreuses.... avec une équipe resserrée et un fonctionnement en mode hybride.

Cette mandature, de 2019 à 2022, s'est déroulée dans un contexte particulier.

La plus longue de l'histoire de l'APPEN/l'AFPS confondues, elle aura été prolongée de neuf mois en raison de la crise sanitaire que nous traversons. Personne à ce jour n'est capable de prédire où celle-ci en sera en juin prochain et qu'elles devront être les mesures à adopter.

Au cours de cette pandémie, si l'APPEN a su se mobiliser, elle aura perdu près de 20% de ses adhérents en deux ans.

Si l'association a bénéficié de l'effet positif de la création du corps en 2017 avec un nombre record d'adhésions (plus de 1200), le fort recul constaté naît et d'une désillusion d'un certain nombre et d'un repli sur soi constaté dans toutes les strates de la société.

On ne peut que faire le constat d'un épuisement professionnel, voire d'une quête de sens. Au fil de cette mandature l'engagement des uns et des autres aura aussi été impacté, fort probablement par une temporalité associative et sociale inhabituelle et mouvante due aux effets de la pandémie.

La question du psychologue conseiller technique ne rassemble pas toute la profession et l'avancée aura été minime avec ce ministère. Pourtant, la pandémie aura mis en avant la nécessité d'une meilleure cohésion fonctionnelle et d'une profession qui semble ne pas bien compter aux yeux de notre institution.

Le conseil d'administration sera à l'image de ce que chacun.e y apportera.

Je nous souhaite d'excellents travaux. Qu'ils soient passionnants, passionnés, que les échanges puis les décisions prises conduisent l'association vers des horizons captivants.

Ce sera aussi le temps de se questionner et d'envisager de se projeter sur la prochaine mandature pour chacun.e d'entre nous.

Je vous remercie pour votre participation à ces travaux dans une ambiance bienveillante et respectueuse des idées et des personnes.

Vous recevrez ce mercredi un mail de la secrétaire avec un projet pour le document préparatoire que nous devons finaliser

Laurent Chazelas, Président.

ECHANGES:

Échange sur la mandature:

Il y a eu une baisse d'adhésions en 2021 (750 adhérents) malgré la mobilisation de l'association pendant la pandémie. La réflexion sur les tarifs doit prendre en compte le nombre d'adhérents. Quel impact sur les choix de représentation ? Étudier la raison du déficit et du coût des représentations en 2019. En 2020 et 2021, le déficit est résolu car il y a eu moins de rencontres en présentiel et donc moins de frais. Par contre, le prix des déplacements a énormément augmenté (explosion des prix train, avion). Revoir la part départementale. Redéfinir le rôle des DD dans le projet d'orientation. La question du sens est primordiale. Question systématique des étudiants d'AIX sur le pourquoi de l'existence de deux associations EDA, EDO au lieu d'une seule regroupant les psychologues des deux degrés. Permettre aux DD d'être formé à la technique en distanciel par Zoom pour une évolution indispensable du rôle des DD. Peut-être un webinaire sur la fonction de DD ? Faire que les adhérents 2021 adhèrent le plus rapidement possible pour voter aux AG départementales. Les webinaires ont permis une baisse moins conséquente des adhésions. Il y a toujours un creux quand il n'y a pas de congrès et celui de 2021 n'a pas pu se faire. La pandémie a entraîné le repli des collègues avec moins de réunions en présentiel des DD dans les départements. Les plus jeunes psychologues sont dans l'instantané et réclament des réponses rapides à leurs questions. Certains s'impatientent par rapport à la promesse de webinaires qui ne viennent pas comme celui avec l'autonome qui n'a pas réussi à se faire. Les attentes des psychologues sont plus revendicatives ce qui les orientent davantage vers les syndicats ; Comment accrocher la jeune génération ?

Quelques propositions :

- Amélioration de la distribution de la fiche d'adhésion par voie numérique.
- Décentralisation des adhésions mais avec un choix toujours possible d'une forme papier. Une centaine de psychologues a choisi le paiement fractionné.
- Mobilisation des DD
- Webinaires à mettre en place

Échanges autour de la durée des postes et du renouvellement des mandats lors de la prochaine mandature

La pandémie a modifié les calendriers associatifs. Il faut se projeter sur la durée des mandats pour retomber sur un compte juste :

- soit à partir de juin 2022 avec une mandature jusqu'en 2024 avec un décalage car les mandats arrivent à leur terme les années impaires.
- soit demander à l'AG que la prochaine mandature soit plus courte de façon exceptionnelle avec une nouvelle AG en septembre 2023.

L'AG est couplée au congrès scientifique pour un fonctionnement global à préserver.

Les collègues qui prendront en charge le prochain congrès doivent le savoir très vite.

Un congrès porté par le CA ou par le groupe international, ou l'organisation de journées scientifiques peuvent aussi être envisagés. Y a-t-il une équipe partante pour le prochain congrès ? Ne pas perdre d'élan...

La proposition d'un congrès à Épinal en 2023 semble difficile à réaliser. L'équipe est trop petite. La coordination n'est plus envisageable. Le projet Épinal peut être repoussé en 2025,

On peut imaginer une autre manifestation nationale pour une mandature courte d'un an et deux mois. Elle peut être éventuellement portée par le CA en lien avec l'APSYEN (avec laquelle nous n'avons pas de lien efficace). Le groupe de La Rochelle s'est proposé pour une organisation d'événement. Les départements sont soudés, les équipes sont partantes dans le 86, 16, 17, 79.

Dans l'organisation d'un congrès, la dimension de recherche de subventions est une part très lourde et forcément locale du travail.

Votes concernant la prochaine AG et congrès scientifique

1. Le CA réuni le vendredi 21 janvier 2022 propose que la prochaine AG de l'AFPEN ait lieu en septembre 2023.

Votes : refus de vote : 0 abstention: 1 vote contre: 0 vote pour: 17

Adopté à la majorité des votants

2. Le CA mettra tout en œuvre pour qu'une manifestation scientifique d'envergure nationale soit couplée avec l'AG de septembre 2023.

Votes : refus de vote : 0 abstention : 0 vote contre : 0 vote pour: 18

Adopté à l'unanimité des votants

Ne pas oublier l'événement des 60 ans en 2022. Un groupe de travail est prévu à ce sujet.

Solliciter les candidatures dans les départements. Les nouveaux seront élus jusqu'en 2027 sauf une personne qui sera élu jusqu'en 2023.

Autres Votes du CA :

Le CA doit voter les différents points suivants :

- Le rapport d'activités
- Le projet d'orientation
- Le bilan financier
- Les tarifs d'adhésions

RAPPORT D'ACTIVITE :

Faire un paragraphe général en BN, à soumettre en CA et à voter par internet.

PROJET D'ORIENTATION

Un besoin de recentrer et de rendre plus visible les choix et les fonctionnements de l'association apparaît évident. Dans ce projet d'orientation, il faut:

- rappeler les objectifs principaux de l'AFPEN : promouvoir la psychologie à l'école.
- rappeler les valeurs et les grands principes : les DD sont des piliers très importants de l'association. Leur redonner du souffle et les soutenir.
- les objectifs par pôle doivent être clairement lisibles.

Orientations générales:

Dans quel sens souhaitons-nous faire évoluer l'association? Rester factuel, en construisant ensemble.

Travailler en binômes paraît indispensable. Rendre les personnes visibles aux adhérents est aussi important. Certains projets restent trans-mandatures. On ne repart pas de rien. Par exemple l'anniversaire des 60 ans est un projet événementiel plus qu'un projet d'orientation.

L'accueil des EDO dans l'AFPEN, est-ce une orientation ?

Comment rendre visible et lisible nos actions et nos engagements personnels et collectifs en CA ?

Comment donner envie aux collègues de s'engager ?

Les votes pour le rapport d'activité et le projet d'orientation auront lieu dans une semaine par voie électronique. Le document préparatoire pour les AG départementale devrait être finalisé début février.

BILAN FINANCIER

Représentants: Richard Redondo, Odile Vetter

Les budgets prévisionnels et les bilans financiers ont déjà été votés pour les bilans 2019 et 2020 en mars 2020 et 2021. Le budget 2021 sera voté au CA de Mars 2022 et présenté en AG de Juin.

Le prochain budget 2021 sera voté en mars 2022.

TARIFS ADHESIONS

Les adhérents ont voté une non augmentation des tarifs au congrès de Deauville (2019). Mais, des budgets sont en énorme augmentation comme les hébergements, les voyages, les repas.

Faut-il augmenter les tarifs de remboursement pour les rendre cohérents avec la réalité?

Faut-il augmenter les tarifs des adhésions pour 2023?

Les tarifs sont actuellement :

Actif + revue : 102

Actif sans revue : 69

Retraités + revue: 82

Retraités sans revue : 48

Stagiaires + revue : 67

Stagiaires sans revue : 30

Vote

Proposition d'augmenter de 2€ pour prendre en compte l'augmentation du coût de la vie. (sur le tableau d'évolution des tarifs à partir de Janvier 2023)

Votes : refus de vote : 0 abstention: 1 vote contre: 0 vote pour: 16

Adopté à la majorité des votants

Les nouveaux tarifs seront les suivants :

Actif + revue : 104

Actif sans revue : 71

Retraités + revue: 84

Retraités sans revue : 50

Stagiaires + revue : 69

Stagiaires sans revue : 32

MANDATS

Il y aura 12 sortants en Juin 2022 (9 sortants + 3 démissionnaires)

Anne-Sophie Gourvenec, Karim Boudjema et Daniel Tramoni sont démissionnaires.

Martine Nonne Barrault souhaite démissionner de son poste de secrétaire de la revue.

Elle s'engage auprès des collègues du CL à accompagner la suite du travail.

Monique Tixier quittera ses fonctions en Juin 2022 et ne souhaite pas se représenter.

Gaby Keser Weiber ne renouvellera pas sa candidature en BN ni en secrétariat.

Mireille Thibodot est en fin de mandat en juin 2022. Elle assurera la poursuite de la gestion des abonnements sans souhaiter renouveler son mandat.

CANDIDATURE AU CA DE L'AFPEN

Richard Redondo a préparé une fiche numérique. La personne qui veut candidater ouvrira le lien Google form pour cocher et exprimer son projet de candidature. Reprendre les pôles de la fiche de poste comme proposition du projet de candidature. Le recueil de ces données sera rassemblé en un seul document

COMMENTAIRES

Une fiche sera proposée pour recueillir des commentaires éventuels.

LES POINTS D'ACTUALITE

- Collectif CEP-Enfance

Représentants : Anne-Sophie Gourvenec, Mélaine Descamp Bal, Gaby Keser Weber, Laurent Chazelas

Une communication doit être envoyée aux DD pour diffusion aux adhérents.

Laurent Chazelas assistera pour l'AFPEN au Forum le samedi 29 janvier 2022 à Paris (Bourse du travail salle Hénaff). Il est possible de s'y inscrire à distance. Ce forum aura pour thème les 10 exigences du CEP-E avec les interventions de Claire Brisset, Marie-Rose Moro, JP Rosenczweig le matin et l'après-midi des questions posées aux représentants des candidats à la présidentielle.

(Voir le flyer et le lien d'inscription en annexe)

Les débats seront diffusés via les réseaux sociaux dont la page FaceBook de l'AFPEN avec

Un replay possible sur le site du CEP-E.

- CEREDPSY

Représentants : Laurent Chazelas, Richard Redondo

Une réunion est prévue en distanciel le 24 ou 25 janvier. La diffusion du nouveau code est une priorité. Le CEREDPSY est en train de réfléchir à une affiche diffusée par un QRCode. La mise en place du nouveau code se fera pour l'AFPEN par un courrier aux adhérents (dans le 4 pages avec diffusion sur les postes de psy EN EDA). Le téléchargement en A3 ou A4 sera possible. Une petite affiche synthétique et un petit livret seraient très utiles, à distribuer lors du congrès de Toulon. Prévoir 5000 livrets (soit par l'ESAT de Toulon, soit par notre éditeur). Le CEREDPSY ne pourrait-il pas en faire tirer plusieurs milliers de livrets en répartissant les coûts?

Après la création du code, la réflexion du CEREDPSY se tourne vers la création d'instance qui régulera la mise en œuvre du Code unique pour l'après CNCDP qui est une instance uniquement consultative. La définition de «l'instance» et de ses missions pose aujourd'hui question. Aura-t-elle la mission de vérification de l'autorisation d'exercer, de donner des sanctions? Faut-il entrer dans le champ de la justice commune ?

Cela nécessite de faire appel à des juristes, au-delà de la place des psychologues eux-mêmes.

La démarche actuelle n'est pas identique à celle de la mise en place d'un ordre.

Le nouveau Code a fédéré l'ensemble des psychologues et il est mis en place depuis le 1 janvier 2022 et c'est à partir de ce nouveau code que la déontologie s'applique dorénavant.

- SYNDICATS

Représentants : Laurent Chazelas, Fanny Designe, Véronique Le Mezec

Un courrier a été élaboré par l'AFPEN afin d'être envoyé auprès des syndicats pour que ceux-ci se penchent sur l'iniquité de traitements entre psychologue détaché et non détaché. Mais aussi sur l'avancement de carrière entre psyEN EDA consécutives à la création du nouveau corps des psychologues (courrier en annexe) Véronique Le Mezec a fait le choix de soutenir la création du corps en l'intégrant au détriment de son avancement personnel. Le détachement était plus avantageux pour les psychologues ayant été instituteurs pendant plus de 15 ans car sinon, ils risquaient de partir à la retraite beaucoup plus tard (67 ans au lieu de 57 ans). Le SNUipp a eu une réponse désinvolte par rapport à cette question. Il y a de l'injustice entre psy EDA mais surtout par rapport aux Psy EDO et particulièrement par rapport aux directeurs de CIO car les psy EDA ne pourront jamais accéder à ce poste. Ce qui entraîne des avancées plus rapides dans la Hors classe et la classe exceptionnelle des psy EDO comparativement aux PSY EDA.

Le CA souhaite que ce courrier puisse être envoyé aussi au ministère, aux rectorats et académies et pas seulement aux syndicats.

- CENTRES DE FORMATION ET G10

Représentants : Laurent Chazelas, Fanny Designe, Véronique Le Mezec

Une réunion avec les directeurs de formation qui apprécient toujours ces réunions car l'institution ne les

propose pas est prévue le 26 janvier en distanciel. Il est nécessaire d'attirer leur attention sur des points spécifiques dont la déontologie et le travail sur le nouveau Code, la chaîne fonctionnelle des psychologues. La question de la représentation institutionnelle patine car il y a un désaccord avec la FSU. Un petit groupe s'est mis en place (SNP, SGEN, SE-UNSA) pour travailler spécifiquement autour de la place du psychologue CT ou coordinateur. Prochaine réunion lundi prochain + réunion en Mars. Est-ce que des enseignements spécifiques sur la déontologie sont conduits dans les centres de formation ? Il est constaté un manque cruel de déontologie dans la formation des psychologues ; ce sera peut-être le point d'entrée d'un changement de longue haleine. La question se pose également de la formation et de la diffusion du code auprès des centres de formation. Une enquête est en cours sur l'évolution des stagiaires, sur les titularisations repoussées ou refusées, sur les démissions, les budgets des centres, les conditions de travail, les effets de la crise, les lieux de stage, les tuteurs et les modalités de leur désignation, les ajustements en fonction des parcours préalables des stagiaires... Cf Questionnaire envoyé aux centres de formation...

– COLLECTIF RASED:

suite à la réunion en distanciel du mercredi 19 janvier, un communiqué de presse concernant la réquisition des enseignants spécialisés sur des remplacements de professeurs des écoles absents et une relance de demande d'audience sont faites.
(cf courrier et communiqué en annexe)

GROUPE DE TRAVAIL PAR POLE

Pôle ADMINISTRATION

Document préparatoire à l'AG

Représentante: Gaby, Keser Weber

La question de l'engagement est soulevée. La phrase qui figure actuellement dans le document semble suffisante.

Rapport d'activité à organiser très rapidement aux DD pour les AG départementales (attention, certaines AG sont déjà fixées début février)

Fiche poste, fiches de remboursement

Représentantes : Clotilde Cammal, Monique Tixier, Nathalie Gilmant, Christine Desaubry

Actualisation de la fiche de poste pour candidater au CA.

(cf en annexe)

Pôle COMMUNICATION - PUBLICATION

Publications

Quatre pages

Martine Nonne Barrault, Bertrand Pascaud, Suzanne Lavarenne, Catherine Mandouze, Laurent Chazelas, Mireille Thibodot

But: Repenser et toiletter la plaquette pour la réactualiser et la rendre attractive

Bertrand Pascaud rassemble les documents dans les 8 jours puis le groupe se réunira lors d'une visio pour faire le point. L'infographiste qui a déjà été sollicité pour la plaquette de l'AFPEN sera sollicité ainsi que l'ESAT de Toulon pour l'impression.

Revue

Représentantes: Martine Nonne Barrault, Christiane Esposito, Suzanne Lavarenne, Catherine Mandouze

Point sur Les publications de cette mandature, Le fonctionnement et les questionnements:

- Bilan de l'intégration du CL dans le CA : c'est positif car il y a plus de liens au sein du CA et de communication sur la revue ; plus membres du CA ont apporté des écrits. Trois postes d'administrateurs ont été supprimés au moment de la "fusion", il y a donc eu moins de personnes disponibles sur les dossiers. Il avait été acté que les membres du comité, élus sous l'ancien système, ne participent qu'au comité s'ils le voulaient. Il faudra prévoir une façon de renouveler le comité de lecture au sein du CA, à partir des candidatures pour le pôle publications par exemple.
- Des changements pour la revue : les contenus sont plus proches des problématiques de terrain, avec un équilibre entre les témoignages de professionnels et les articles ; il y a eu également davantage de revues thématiques (7 sur 9) au cours de la mandature. Il y a eu 2 démissions, le CL est passé à 7 membres ; la secrétaire est membre du bureau national.
- Le projet de numérisation de la revue avait été abordé en début de mandature (contact avec Cairn...). L'acumulation de tâches pour la revue n'a pas permis de mener ce projet à son terme. Il faut établir un projet financer et préparer la demande de subvention au CNL (pour payer la mise en ligne des revues et articles sur quelques années antérieures) et reprendre contact avec la direction de Cairn pour établir les modalités de la concrétisation du projet.
- Site, rubrique publications : Le comité a commencé à investir l'espace dédié à la revue sur le site. Le projet est d'animer cet espace (accessibilité des documents, diffusion d'informations, d'articles anciens, de fiches de lecture...).
- Gestion du stock (revues et archives de l'association) : Prochainement, C Néri ne pourra plus bénéficier du local à l'université de Clermont. Il faudra chercher un nouveau lieu.
- L'abonnement à la revue reste au même prix ; à noter que l'abonnement couplé à l'adhésion revient quasiment à moitié prix.
-

Pôle PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Questionnaire DD et questionnaire adhérents

Représentants : *Florence Dubois, Clotide Cammal, Christine Desaubry, Monique Tixier, Monique Poblette, Mireille Thibodot*

Le groupe de travail n'ayant pu se réunir lors du CA, se réunira de nouveau en distanciel pour terminer la rédaction du questionnaire adhérents.

Webinaire AFPE

A prévoir :

- le 3 février pour les DD afin d'expliquer le fonctionnement associatif pour la préparation des AG départementales puis de l'AG générale.
- En 2022, le webinaire avec l'Autonome

Pôle Relations internes

Animation DD et organisation de la journée des délégués départementaux du jeudi 1 juin 2022

Représentants : *Monique Poblette, Odile Vetter, Laurent Chazelas*

Un document destiné aux DD est conçu pour aider les DD dans les adhésions, l'organisation de l'AG, la motivation. Il est important d'insister sur la rapidité des adhésions car seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront participer aux votes pour l'AG de Toulon.

Proposition d'une réunion en visio le jeudi 3/02 de 18h à 20h pour accompagner les DD. Un mail va être envoyé prochainement.

Proposer que les adhérents d'un département rattaché (ou au moins un représentant) puissent venir en AG
Proposer que, si le DD fait partie du CA, il y ait un représentant du département en plus (remboursement des frais) afin d'impulser une dynamique de renouvellement.

Motions

Fiche Google form pour les motions avec une seule fiche par motion.

Toilettage des statuts et du règlement intérieur

Représentants : Fanny Designe, Richard Redondo, Clotilde Cammal, Monique Tixier, Christine Desaubry, Gaby Keser Weber

A lire sur la version toilettée par le groupe (réunion en distanciel et hybride pour prendre en compte le quorum au niveau des votes).

La question principale concerne la dénomination Psychologue EN et non pas seulement Psychologue EN du 1^{er} degré et l'introduction des réunions en distanciel et hybride dans les protocoles possibles de communication. Dans les statuts, la fusion ou modification avec une autre association se fait par référendum. Chaque administrateur lit les modifications proposées et se sera rediscuté lors du prochain CA .

Proposer une motion à l'AG

A discuter au prochain CA

(cf en annexe la version toilettée)

Congrès de TOULON

Représentants : Christiane Esposito, Patricia Garouste, Richard Redondo, Geneviève Pequignot

Le programme est finalisé et la plaquette peut être diffusée. Le moment festif est à finaliser mais la période est difficile pour fixer un nombre de participants. Le Comité d'organisation se réunit une fois par semaine en distanciel. Les demandes de subventions ne sont pas toutes finalisées. Le CA s'occupe des invitations nationales alors que le CO s'occupe des associations locales.

Les repas pour les membres du CA sont pris en charge par le national (jeudi midi + vendredi midi)

Idem pour l'hébergement à partir du mercredi soir. L'hébergement se fera à l'IGESA appartenant à l'armée, juste à côté de la gare de Toulon. La nuit du mardi au mercredi sera prise en charge pour ceux qui arrivent de trop loin pour voyager le mercredi matin et être à l'heure à la réunion des DD.

S'inscrire à l'AFPEN le plus vite possible + inscription au congrès (pas de procédure couplée)

Case tarif cocher « invité »

Options éventuelles : choisir la soirée de gala (50€) + visites

Les membres du CA seront sollicités pour les modérations. Les membres du CO se positionneront d'abord par rapport aux intervenants que chacun a contacté. Puis un tableau sera envoyé au CA pour compléter les créneaux disponibles. Attention, la modération n'est pas une participation à la discussion. Préparer une fiche pour rappeler ce qui est attendu. A Montpellier, un porte-vue avait été constitué avec les copies de chaque feuille de modération, en cas d'absence d'un des modérateurs

Courrier aux DD :

- Solliciter les adhésions couplées avec les inscriptions.
- L'AFPEN remboursera l'inscription au congrès en cas de modifications des conditions d'accueil si la crise sanitaire se poursuit.
- L'hébergement est cher et vite saturé. Il est donc primordial d'encourager les réservations d'hébergement dès maintenant.

La plaquette est arrivée. Elle a été réalisée par un ESAT qui se charge aussi des envois postaux sur l'ensemble des postes.

La faire passer en version numérique à tous les DD et aux adhérents de 2020 et 2021

L'apéritif est offert par la ville de Toulon le jeudi soir. Il ne figure pas dans le cadre des festivités et sera annoncé sur place

Les intervenants sont locaux. Ce sont les thèmes d'intervention et non pas les personnes qui ont été mis en évidence.

Congrès d'Épinal

Un seul département est engagé (88). Un entretien a eu lieu ce matin entre la DD Martine et Laurent Chazelas. Le CA a soutenu en Novembre dernier la candidature d'Épinal pour un événement en 2023 ou 2025. Une esquisse de thématique a été envoyé au CA. Le CO n'est pas constitué. Des contacts sont noués avec la

mairie. La temporalité est contrainte. Il faut qu'on sache rapidement à quel moment on fait les choix et ce qu'on annonce en Juin au congrès.

Un embryon de projet est posé par l'équipe de La Rochelle qui est déjà constituée.

Les deux équipes peuvent travailler en parallèle pour que le choix du lieu puisse se faire en Mars.

Anniversaire de l'AFPEN 60 ans en 2022

Véronique Le Mezec, Patricia Garouste, Bertrand Pascaud, Fanny Designe, Clotilde Cammal, Monique Tixier
Utilisation du modèle de 50 ans, un vendredi en deux temps: le matin un événement national avec une ou deux conférences et une table ronde et l'après midi en départemental ou en régional.

Lieu Paris avec MGEN ou bourse du travail. Les Vendredi 23 ou 30 septembre ou en octobre 2022. (à déterminer rapidement en fonction de la salle)

Demander le haut patronage et inviter les recteurs, DASEN. Enregistrer les conférences locales et rediffuser à tous; Favoriser le regroupement par académie. avec des partenaires pour promouvoir le métier et l'association

Titre: 60 ANS Le bel âge!! avancées et perspectives.

Faire un comité d'organisation.

Prévenir les DD suffisamment tôt pour organiser des événements locaux l'après-midi qui peuvent être enregistrés et partagés nationalement

Proposition de Nathalie Gilmant : Chaque Département prend une photo et on les rassemble pour projection le jour des 60ans.

Favoriser le regroupement académique

Préparer un courrier aux DD

A mettre à l'ordre du jour du prochain CA

Constituer un Comité d'organisation du 60ème

Pôle Relations extérieures et partenariats

Vie internationale

Véronique Le Mezec, Odile Vetter, Nathalie Gilmant, Christiane Esposito, , Patricia Garouste, Laurent Chazelas

Deux temps de vie internationale au congrès de Toulon:

- l'ouverture en plénière avec Helen Bakker + Gengoux Gomez + Erasmus

- le temps d'atelier sur la déontologie internationale avec présentations et vignette clinique

- le stand ERASMUS.

L'ISPA traduit en français le code d'éthique qui vient d'être proposé.

Date du congrès de l'ISPA du 7 au 10 Juillet à Louvain en Belgique sur le thème «*Stress et trauma dans les écoles*».

Une communication de l'AFPEN est prévue au congrès de l'ISPA (projet à déposer avant Mars) avec pour titre: *How did school psychologist deal with the pandemic in schools ?*

AGENDA

2022:

- Webinaire DD le jeudi 3 février
- CA distanciel le mercredi 9 mars 18h 20h
- BN mardi 31 mai
- CA sortant mercredi 1 juin à 18h

- 2,3 et 4 juin congrès de Toulon
- Septembre 60 ans de l'APPEN

2023:

- Septembre/octobre Manifestation (par exemple une journée entière consacrée au DD, une journée plus scientifique et des ateliers le samedi) ou congrès soit à Epinal soit à La Rochelle ?

2025 Épinal?

2027 La Rochelle ?